

Contribution SOLARZAC – Bruno HERAIL

LA MÊME ARROGANCE – LE MÊME DÉDAIN

En octobre 1971, André FANTON, secrétaire d'État à la Défense nationale, Michel Debré en étant le ministre, déclarait au sujet de leur décision d'extension du camp militaire du Larzac de 3 000 à 17 000 h, soit plus du sixième de la surface du causse Larzac:

« Qu'on le veuille ou non, la richesse agricole potentielle du Larzac est quand même extrêmement faible. Donc je pense qu'il était logique de considérer que l'extension du Larzac ne présentait que le minimum d'inconvénients. Alors la contrepartie c'est le fait qu'il y a quand même quelques paysans, pas beaucoup, qui élevaient vaguement quelques moutons, en vivant plus ou moins moyen-âgeusement, et qu'il est nécessaire d'exproprier .»

En octobre 2020, les **Études héraultaises** publiaient une étude conduite, à la demande d'ARKOLIA, par Jean-Paul Dolle, Audrey Viala et Stéphane Coursière : « Solarzac projet photovoltaïque » :

« ... le Larzac est un haut plateau aux horizons dénudés et fuyants, un paysage de nature marqué par une hyper ruralité. Les populations y sont âgées, les revenus comme les densités faibles. »

https://www.solarzac.fr/wp-content/uploads/2020/12/revue_etudes_heraultaisesoctobre2020.pdf

A presque 50 ans d'écart, la même suffisance, la même morgue, envers un territoire et ses habitants, pour y imposer ses « grands projets », l'agrandissement d'un camp militaire pour l'un, un parc photovoltaïque de 400 h, ramené à 200 h pour l'autre.

Il est possible de détruire à marches forcées. Camp militaire gelant des terres agricoles ou parc photovoltaïque artificialisant des terres agricoles, la démarche est la même au détriment de la nature, de ses habitats, de ses habitants et de la production vivrière.

A l'heure des urgences climatiques, environnementales, de protection de la biodiversité, d'autres opportunités existent pour produire, entre autres photovoltaïquement, de l'énergie renouvelable sans massacrer l'existant : couvrons les toits, hangars, parkings, friches industrielles, à l'exemple du projet « Solaire watt lodévois » <https://energielodevoise.fr/> et, surtout, développons la sobriété énergétique.

Pour information : Evolution de la consommation de l'espace dans l'Hérault (2016)

L'évolution de la consommation de l'espace : En 30 ans, dans l'Hérault, a été consommé par heure l'équivalent de ... 52 places de parking, la ration alimentaire quotidienne en blé de 8 personnes.

https://www.herault.gouv.fr/content/download/21058/156979/file/conso_espace_plaquette_V_definitive_15122016.pdf

Campestre et Luc, le 6 décembre 2021

Bruno HERAIL